

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE L'INDRE**

Accusé de réception en préfecture
036-283600120-20190212-B6-DE
Date de télétransmission : 13/02/2019
Date de réception préfecture : 13/02/2019

Certifié exécutoire

Transmis à la préfecture le

Publié, affiché, notifié le 15 FEV. 2019

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 Février 2019

Délibération B6

Marché de fourniture d'un progiciel de gestion financière et des prestations associées n° 2010-04-07: reconduction du contrat de maintenance pour la septième et dernière année.

VOTE : UNANIMITE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

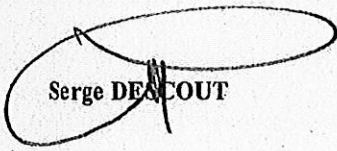
VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code des marchés publics ;

VU la délibération du bureau en date du 25 juin 2010 autorisant monsieur le président à signer le marché avec l'entreprise Civitas ;

DECIDE

Article unique : le marché de maintenance n° 2010-04-07, du progiciel de gestion financière CEGID, approuvé par une délibération du bureau en date du 25 juin 2010 et passé avec l'entreprise CEGID (anciennement Civitas) est reconduit pour une septième et dernière année à compter du 1^{er} juin 2019. Monsieur le président est autorisé à signer la décision de reconduction de ce marché.


Serge DESCOUT